

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Exprimés
15	13	14

7-2901/2024

Date de la convocation

23 janvier 2024

Date d'affichage

23 janvier 2024

Pour	Contre	Abstention
14	0	0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GABASTON
SEANCE DU 29 janvier 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy CAZALET, Maire.

Présents : MM. Guy CAZALET, Jean-Pierre BRITIS, Frédéric CATHALOGNE, Patrick CHAUVIN, Yannick CLAVERIE, Alain KOMPANITCHENKO, Bruno LERMANOU, Grégory PALENGAT, Patrick PAREDES, Mmes Pascale BESTI, Sandrine DUMARTIN, Fanny MARTHOU-DELALANDRE, Elisabeth POUTS.

Absente : Mme Stéphanie RELEA.

Excusé : M. Guy BITAILLOU (ayant donné procuration à M. Guy CAZALET).

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre BRITIS.

Objet : avenant n° 1 au mandat de vente du lot n° 2 - terrain situé impasse Jambet.

Le Maire rappelle à l'assemblée les délibérations n° 3-2410/2022 et n° 5-1301/2023 par lesquelles la commune a mis en vente plusieurs terrains communaux viabilisés situés impasse Jambet dont la parcelle mère est cadastrée sous le numéro B732.

Le lot n° 2 d'une superficie de 781 m² cadastré section B numéro 865 après division a été mis en vente à 53.000 € auprès de l'agence Orpi (mandat n° 1544).

Au vu du marché immobilier actuel, il est proposé d'accepter l'avenant au mandat confié à l'agence Orpi afin de fixer le prix de vente à 47.000 €.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur cette proposition d'avenant.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE l'avenant n° 1 au mandat de vente n° 1544.

FIXE le nouveau prix de vente à 47.000 € pour le lot n° 2 cadastré B numéro 865 pour une superficie de 781 m².

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n° 1 relatif à a vente de ce terrain.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Guy CAZALET

